

Avis n° 2024/02
relatif à l'accréditation
de l'École nationale supérieure en génie
des technologies industrielles de l'université de Pau
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau
Sigle :	ENSGTI Pau
Type :	Public, sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur
Académie :	Bordeaux
Site de l'école :	Pau

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2021/02-05

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Renouvellement hors-périodique) :
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau, spécialité Génie électrique et informatique industrielle, en formation initiale sous statut d'apprenti

Catégorie NV (Nouvelle voie) :
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau, spécialité Génie électrique et informatique industrielle, en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau ;
- Vu le rapport établi par Patricia SOURLIER (membre de la CTI et rapporteure principale), Joël MOREAU (expert auprès de la CTI et co-rapporteur), Walid TOUAYAR (expert international auprès de la CTI), Lucie ALMERAS (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 février 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau, spécialité Génie électrique et informatique industrielle	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2026-2027	maximale
Extension de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau, spécialité Génie électrique et informatique industrielle	Formation continue	2024	2026-2027	maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour le CFA de l'établissement

- Mettre en place tous les documents permettant d'encadrer la mobilité des apprentis, tenant compte du dispositif légal (convention de mise en veille, convention de mise à disposition, annexe pédagogique au contrat d'apprentissage décrivant la mobilité).

Pour l'école

- Augmenter le nombre d'industriels au sein du conseil de perfectionnement en assurant une représentation équitable des trois spécialités ;
- Augmenter le taux des enseignements assurés par des vacataires socioéconomiques, en conformité avec R&O.

Pour la spécialité Génie électrique et informatique industrielle

- Restructurer l'implantation et l'organisation des TP afin de limiter les transferts entre bâtiments dans une même journée.
- Développer des partenariats internationaux dans les thématiques de la spécialité ;
- Intégrer à la maquette pédagogique des modules de management de projet et de préparation à l'emploi.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au(x) diplôme(s) suivant(s) :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau, spécialité Génie électrique et informatique industrielle	2024	2026-2027

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 février 2024.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 mars 2024.



La présidente
Elisabeth Crépon